



# La Broye opte pour son SMUR

**SANTÉ • Les communes de la Broye fribourgeoise ont décidé jeudi soir de continuer avec le Service mobile d'urgence et de réanimation intercantonal.**



Créé en 2000, le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) broyard est basé sur le site de Payerne de l'Hôpital intercantonal de la Broye. Des synergies sont envisagées avec le SMUR fribourgeois dont l'offre est différente. VINCENT MURITH-A

## DELPHINE FRANCEY

A la question: préférez-vous continuer à payer près de 220 000 francs par an pour bénéficier du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) Intercantonal de la Broye? Ou au contraire préférez-vous adhérer au SMUR fribourgeois, un système financé par le canton qui sera opérationnel ces prochains mois («L» du 26 avril)? Jeudi soir lors de l'assemblée des délégués pour l'organisation médico-sociale de la Broye, les communes ont répondu à l'unanimité qu'elles optaient pour la collaboration intercantonale qui les lie depuis 14 ans avec le canton de Vaud et l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB).

En préambule, le Dr Vincent Ribordy, médecin chef des urgences de l'HFR, a rappelé à l'assistance qu'il existe différentes manières d'organiser un SMUR en fonction de plusieurs contraintes, notamment géographique. «Il n'existe pas un SMUR meilleur qu'un autre», a-t-il insisté. Comme la relève Patrice Zurich, chef du Service de la santé publique du canton de Fribourg, deux aspects différencient le modèle broyard du modèle fribourgeois: le premier concerne la prise en charge, car le SMUR fribourgeois n'interviendrait que dans les cas très graves et sera

plus professionnalisé avec des médecins cadres urgentistes. La deuxième différence est le service de proximité car le SMUR cantonal couvrirait tout le territoire fribourgeois (un bassin de population de près de 300 000 personnes) alors que l'activité du SMUR de la Broye se concentre autour du HIB dont le bassin de population avoisine les 68 000 habitants.

## Prestation de qualité

Le comité de l'association, de son côté, était aussi d'accord de poursuivre la collaboration intercantonale. «Sans pour autant remettre en cause le SMUR fribourgeois», a précisé le président et préfet de la Broye Christophe Chardonnes. D'après le comité, le système actuel offre une prestation de grande qualité et de proximité. Il affiche également 450 sorties par an contre une centaine prévue par le SMUR cantonal.

De son côté, Nadia Savary, en tant que présidente de l'Association des communes fribourgeoises, a indiqué, lors de la consultation du SMUR cantonal: «J'avais l'impression que le Conseil d'Etat avait balayé le système broyard. Je suis content d'apprendre ce soir que d'éventuelles collaborations entre les deux systèmes sont envisagées.»

La décision prise par les communes broyardes va-t-elle modifier le système fribourgeois? «Non, rien ne va changer tant d'un point de vue structurel qu'organisationnel», assure Claudia Lauper, conseillère scientifique à la Direction fribourgeoise de la santé et des affaires sociales. Désormais, il reste encore à voir si le canton de Fribourg va participer financièrement au

MUR de la Broye. Rappels que la majorité des députés broyards ont déposé récemment un mandat demandant, entre autres, un soutien financier par un supplément à titre de prestations d'intérêt général accordé au HIB. Ou par le montant qui devrait être investi dans le district pour développer le réseau de médecins de premiers recours.

## VENTE D'UNE MAISON ACCEPTÉE

La maison de 172 m<sup>2</sup> située à côté de l'EMS Les Fauvettes à Montagny-la-Ville, actuellement propriété de l'Association intercommunale pour l'organisation médico-sociale de la Broye, sera vendue à un privé. Les délégués de l'association ont accepté jeudi soir, par 40 oui et 10 non, de céder cette bâtisse pour 400 000 francs. «Cette offre est jugée intéressante financièrement. Elle nous permettra d'éviter d'investir dans des travaux de rénovation», a expliqué le président et préfet de la Broye Christophe Chardonnes. Ce dernier a rappelé que cette vente ne remet pas en question le projet d'agrandissement de l'EMS les Fauvettes.

«Quelques places de parc seront tout au plus condamnées», a-t-il ajouté.

Le préfet a également informé l'assemblée que les délégués devront se prononcer le 25 septembre prochain sur une enveloppe d'environ 55 millions de francs destinée à la mise en œuvre de la planification des lits EMS broyards d'ici à 2025. Rappels que la planification prévoit aussi l'agrandissement des Moutettes à Estavayer-le-Lac et la création de lits supplémentaires aux Lilas à Dornodried. Les citoyens de la Broye fribourgeoise voteront sur l'enveloppe globale le 30 novembre. DEF

## CO DE LA GLÂNE

# Le projet de rénovation avance pas à pas

## FLORA BERSSET

L'Assemblée des délégués des communes pour le Cycle d'orientation de la Glâne (COG) a eu lieu jeudi soir à la salle communale de Montet. Acceptés à l'unanimité, les comptes de fonctionnement bouclent sur un excédent de 542 000 francs pour des charges de 8,85 millions. Ce résultat est dû principalement à une différence dans les salaires versés aux enseignants (230 000 francs) et au remboursement d'une double assurance perte de gain maladie (80 000 francs). Constitués des excédents des exercices 2012 et 2013, une réserve de 886 000 francs permettra de financer le crédit d'étude pour la rénovation du CO glânois ainsi qu'une part importante des futurs travaux du Bicubic.

Ces deux sujets seront abordés plus en détail cet automne lors d'une assemblée extraordinaire. Pour rappel, les problèmes de la salle de spectacles sont le difficile accès aux toilettes pour les personnes handicapées, le manque de WC lors des manifestations de grande ampleur, ainsi que la mauvaise configuration des bars à l'intérieur de l'établissement. Quant

au projet de rénovation et d'agrandissement de l'école secondaire, il avance pas à pas. Le comité se trouve actuellement en discussion avec la commune concernant le terrain sur lequel sera construite la nouvelle piscine. Un changement d'affectation de la zone devra notamment être effectué. Par ailleurs, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen et avec Charles Ducrot, de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.

Le projet devrait atteindre 58 millions de francs. Si le montant des subventions cantonales n'est pas encore connu, il devrait couvrir environ 10% du coût total. «Mais chaque situation est particulière», a rappelé le préfet Willy Schorderet. Le président de l'Association du COG espère que les subventions octroyées se situent autour de 15%. Le calendrier est pour l'instant respecté. D'ici peu, le concours d'architecture sera lancé. A la fin de l'année, la population découvrira le projet vainqueur. Les citoyens devront se prononcer sur sa réalisation en février 2015. I

## EN BREF

### ORDONNANCE PÉNALE

## Il frappait sa fille malentendante

Un père de famille de 44 ans a été condamné à trois mois de jours-amende avec sursis par ordonnance pénale, pour avoir frappé sa fille, entre sa huitième et sa seizième année. La malheureuse était malentendante et son père maîtrisait moins bien le langage des signes que celui des coups. Des coups donnés, parfois, avec des bouteilles ou une ceinture, et qui ont laissé des bleus. La jeune fille essayait aussi des violences verbales auxquelles, par la force des choses, elle était moins sensible. Le délit d'injures n'a donc pas été reconnu par le Ministère public. AR

### POLLUTION DE L'AIR

## L'état dans le canton d'un clic

Le Service de l'environnement (SEn) a mis en ligne une carte dynamique pour visualiser la qualité de l'air dans le canton de Fribourg, communiqué-t-il. Actualisée toutes les heures, cette carte présente des données mesurées en continu pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules fines, les trois principaux polluants atmosphériques. Elle est consultable sous [www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen). L'application gratuite AirCheck la rend accessible aux smartphones. CAG

### GUIN

## Il s'encastre dans une grange

Un chauffeur de 53 ans est rentré dans une vieille grange avec la remorque de son camion, jeudi vers 15 h. La collision s'est produite alors qu'il circulait sur la route principale de Guin en direction de Schmittlen. Une inattention de la part du conducteur est à l'origine de l'accident. Pour l'instant, le montant des dégâts n'est pas connu. LU

PUBLICITÉ

**Organismes génétiquement modifiés et souveraineté alimentaire**

## Soirée d'information

dans le cadre de l'initiative de l'Union Suisse des Paysans sur la sécurité alimentaire

par Monsieur Paul ECOFFEY agriculteur et représentant d'Agro-Image

**Mercredi 11 juin 2014, 19:30**

NH Hôtel Fribourg, Salle Panorama, Entrée libre

Organisation: UDC FR-Ville et Commission agricole de l'UDC FR

## CO DE RIAZ

# Réflexions sur les transports en commun

## JÉRÉMY RICO

Le plan d'aménagement de détail (PAD) du futur Cycle d'orientation de Riaz a été mis en consultation dans la «Feuille officielle» d'hier. Principal intérêt du document: la desserte du nouveau bâtiment. Commandé au bureau d'urbanisme Team+, l'étude de mobilité réinvente une adaptation des transports publics, afin de mieux desservir le site. «Une séance sera organisée à la fin du mois sur ce sujet», explique Patrice Borcard, préfet de la Gruyère.

«Le comité d'école juge impérative la dépose des élèves devant le CO, et non au centre du village.» La proposition concerne deux lignes en particulier. La ligne Mobil reliant La Tour-de-Trême à Riaz ferait ainsi une boucle par la rue du Temple-Ro-

main, permettant de déposer les élèves à un nouvel arrêt, nommé Riaz CO. Le bus rejoindrait ensuite son terminus habituel, l'hôpital, où il dispose de onze minutes avant la prochaine course. Ce qui éviterait toute adaptation des horaires.

**Plus problématique:** la ligne TPF 234, reliant Bulle à Fribourg via La Roche. La variante proposée par Team+ déporterait la ligne au centre d'Echarlens, avant de s'arrêter à Riaz CO. Là, une zone de desserte, séparée de la route cantonale, permettra aux élèves de rejoindre leur établissement sans traverser la chaussée. Mais j'ajout de deux arrêts allongant la course de cinq minutes. Ce qui ne permet plus d'assurer la correspondance avec le RER Fri-

bourg. Le tracé obligerait également à renforcer le pont sur la Sionge, à Echarlens. Une seconde variante ne modifiant pas le trajet du bus existe. Un nouvel arrêt serait simplement ajouté à Riaz-Epesses. A partir de là, les élèves n'auraient qu'à marcher jusqu'au CO.

«Nous allons d'abord devoir faire une première répartition des 2200 à 2300 élèves des trois cycles», poursuit Patrice Borcard. «La réflexion ne se fait pas uniquement sur le critère géographique. Les élèves de Viudens fréquentent par exemple le CO de La Tour-de-Trême, alors qu'ils sont géographiquement plus proches de Bulle. La raison réside dans la desserte des transports en commun.»

Autre moyen de transport: la voiture. Pour gérer le flux d'auto-

moblistes, un giratoire verra le jour à l'extrémité nord de la route du Temple-Romain. Côté énergie, le bâtiment sera relié au thermoréseau. «Des panneaux solaires seront également installés sur l'entier de la surface du toit», précise Patrice Borcard.

A noter que la possibilité de découvertes archéologiques annoncée par le PAD a été écartée. Après avoir trouvé des vestiges romains épars lors d'une prospection de surface, le Service archéologique de l'Etat de Fribourg a effectué des sondages mécaniques. Ils sont négatifs. Le Service cantonal se contentera dès lors de suivre l'évolution des travaux. Pour rappel, le CO de Riaz devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2017. Son coût est estimé à environ 80 millions de francs. I